

Compte-rendu de la réunion Fête de la Rando du 17 juillet 2026

Ouverture de séance à 18h45 salle de l'Entraide

Membres présents : Bureau :

- Chantal CHAMBON, Présidente
- Gérard DRAA, Vice-président
- Jean-Yves GANNE, Trésorier adjoint
- Jean GAIGNEROT, Secrétaire adjoint

Membres présents : CA :

- Isabelle DEBEVRE
- Manuel DE CRUZ
- Laurence GEMBKA
- Didier GEMBKA
- Catherine LECHANTRE
- Isabelle DEBEVRE

Membres présents :

- Ginette GANNE
- Bernadette GOUBET
- Fabienne HUGON

1. Ouverture de séance :

Cette réunion est destinée à faire un point et à affecter les tâches relevant du club pour la Fête de la Rando du 25 octobre organisée à Cuges-les-Pins par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.

Chantal Chambon fait un point rapide sur l'anniversaire des 50 ans du CDRP . La Fête de la Rando à Cuges est l'aboutissement d'une itinérance programmée pour fêter ces 50 ans.

3 itinérances traversant le département étaient prévues, mais seule 1 itinérance est retenue, partant d'Arles pour finir à Cuges le jour de la Fête de la randonnée le dimanche 25 octobre. A l'occasion, un puzzle en 2 parties servira de témoin. Il est présenté en séance. Les itinérants d'Arles partiront avec 1 partie, qui sera assemblée avec la 2ème partie par les enfants de l'école au retour de leur randonnée.

Compte-rendu de la réunion Fête de la Rando du 17 juillet 2026

2. Parcours :

Les parcours actuellement prévus libres ou encadrés sont au nombre de quatre : un parcours Rando challenge Découverte ainsi que trois autres ayant ces caractéristiques : Rouge (15km/700m/67HKG) – Bleu (8km/400m/42HKG) – Vert (4km/200m/28HKG).

Plusieurs autres parcours sont en gestation :

- un parcours enfants-parents sur la base du parcours effectué lors de la formation « cartes et boussole » à l'école Simone Veil.
- un parcours handicapés sur la base du grand parcours balisé pour la fête organisée par l'association Perce-Neige. Ceci avec les associations Handi Cap Evasion 13 et/ou Joëlette .

L'inscription des participants se fera sous la responsabilité de Laurent Bonzi du CDRP avec le logiciel de gestion habituel.

A priori ces parcours seront proposés à la découverte libre aux participants qui le voudraient, avec seulement la remise de la trace gpx.

D'après Jean-Yves, responsable des tracés, il devrait y avoir peu de propriétaires de parcelles à contacter pour obtenir leur autorisation de passage car la majorité des tracés se déroule sur le domaine public ou sur des parcelles qui font déjà l'objet de conventions. Laurence conseille cependant de s'y prendre à l'avance pour qu'elle puisse s'en occuper après une demande officielle auprès de Monsieur le maire.

3. Relations avec la mairie :

Des échanges ont déjà été engagés avec Alain Ramel, responsable des associations à la mairie de Cuges pour réserver les terrains des Jardins de la Ville pour cette fête, ainsi que la salle des Arcades en solution de replis en cas de problèmes météorologiques.

Notre contact avec la mairie semble être « Johanna » (Johanna Taxil ?) pour ce qui concerne la communication et les relations avec les autres associations de Cuges.

Fabienne se propose de faire le lien entre le club et Johanna

4. Moyens matériels :

Compte-rendu de la réunion Fête de la Rando du 17 juillet 2026

4.1. Toilettes sèches, sono, machines à café, panneaux d'accueil, rubalises etc ... seront approvisionnés par Laurent Bonzi .

4.2. Barnums, tables, chaises devraient pouvoir être prêtés par la mairie (voir avec Alain Ramel). Mais il faudrait d'abord connaître la liste des exposants afin d'estimer ces besoins.

4.3. Restauration : Contactée par Gérard, « Rose piment » est disponible pour proposer ses mets aux participants. Le traiteur ambulant Esteban Events serait probablement intéressé également, il reste à le contacter.

4.4. Communication : L'annonce de cette fête pourrait être affichée sur les 2 panneaux de communication de la mairie et en particulier celui installé sur la place. Les flyers d'information et publicité doivent être créés par Laurent Bonzi mais seront imprimés à la charge du club. Ils pourraient être imprimés au CCAS gratuitement si pas trop nombreux ; il faudrait obtenir l'aval d'Alain Ramel, à priori favorable. Ces flyers seraient distribués aux commerçants de la ville ainsi qu'aux associations présentes lors du Forum des Associations du 5 septembre.

4.5. Budget : Jean-Yves relève qu'il serait nécessaire d'établir un budget pour cette manifestation, même si les dépenses devraient être faibles et, à priori, remboursées par le CDRP, afin d'y voir plus clair. En tout cas, il faut que pour toutes les dépenses le débiteur final, club ou CDRP, soit clairement défini.

5. Divers – Organisation :

Plusieurs participants regrettent qu'un responsable de projet interne au club ne soit pas désigné pour cette fête ,, faute de prétendant c'est plus ou moins Chantal qui assume ce rôle.

Plusieurs tableaux incomplets mais redondants, des tâches à accomplir ont été diffusés mais sans qu'ils soient complétés et tenus à jour.

Il échoie à Jean-Yves de mettre en ligne sur le site, un tableau unique afin que les volontaires pour assumer les différentes tâches puissent s'inscrire.

Fin de séance à 21h00.